**Un régime universel de la retraite arrimé au revenu de citoyenneté inconditionnel1**

L'ONU, par son Secrétaire général s'inspirant du philosophe Jügen Habermas, planifie un sondage mondial pour connaître les aspirations des peuples en dissidence vis-à-vis des pouvoirs politiques et économiques. Cette opérationalisation de « l'agir communicationnel » du philosophe constitue un grand détour du monde pour retomber sur une évidence : la désespérance des peuples déjà connue de tous. Les populations réclament la possibilité de vivre dans la dignité et elles ne se sentent pas légitimement représentées pour défendre leurs droits./

L'instauration de ces deux régimes doit s'inscrire dans la nouvelle économie politique du travail, et bien au-delà de l'équilibre bugétaire et des projections comptables des caisses de retraite.

Parmi les scénarios sur l’avenir du travail, il y a celui de la fin du travail pour tous. Les biens et les services s’autoproduisent massivement dans une société hautement technicisée avec, de surcroît, la généralisation en perspective des algorithmes.

En corollaire, il s’ensuit une réduction drastique du temps de travail nécessaire à leur production. Le travail de plus en plus aléatoire pour les travailleurs et les employés de tous les niveaux se manifeste surtout par la création d’emplois à temps partiel qui augmentent de façon exponentielle, tandis que l’embauche pour des emplois à temps plein et de durée déterminée se resserre.

Considérant ces tendances, le travail cesse d’être l‘apport principal de la distribution de la richesse collective. Près de la moitié des contribuables est exonérée d’impôts dans la première puissance économique, les États-Unis, pour cause de pauvreté. Nous progressons irrémédiablement vers une déconnexion du travail et du revenu2. Il s’agit alors de concevoir un autre mode de distribution de la richesse.

Le régime universel de la retraite en est un dans le prolongement d'un revenu de citoyenneté universel. Cette métamorphose de la répartition de la richesse pour le XXIe siècle aurait des répercussions sociétales globales sur l’organisation sociale et les modes de vie.

La réduction séculaire et irréversible du temps de travail salarié, malgré les soubresauts ponctuels de ceux qui en préconisent l’allongement, arrimée au partage général du travail modifie les temps d’instruction, du travail salarié, du travail pour soi, de la retraite, et en amont, l’organisation de l’école au niveau du curriculum et des rythmes scolaires. À cela se greffe l’éducation permanente pour les nouvelles générations.

Ce sont des mesures pour atteindre la pauvreté zéro, ce qui veut dire :

— l’éradication de la misère pour des millions de citoyens et citoyennes ;

 — le respect des personnes ;

— l’aide aux parents ;

— l’agrandissement du champ de liberté pour les femmes ;

— le libre choix pour la première génération de jeunes (formation, métier, travail) ;

— un nouvel argument de négociation pour les travailleurs et les travailleuses ;

* un frein à l’exode des municipalités dévitalisées par une impulsion immédiate sur l’économie régionale;
* Une stabilisation de la précarité des exploitants agricoles;
* Une mesure aux effets similaires pour les régions sinistrées par des cataclysmes naturels et par les guerres3.

 Il n'est pas inutile de rappeler qu'à la fin des années soixante-dix, André Gorz soulève la question d’un revenu de citoyenneté qui va à l’encontre des objectifs des organisations syndicales, luttant par tradition, et peut-être, par inertie, pour la protection des acquis et l’amélioration des conditions des travailleurs, sans avoir nécessairement une vision d’avenir. L’équation est fort simple, argumente Gorz, s’il n’y a plus assez de travail pour tous, comment assurer une redistribution de la richesse sans tomber dans l’impasse du chômage structurel, de la précarité et de la pauvreté : *« Le travail salarié cessera d’être l’activité principale, pensait-il, mais par le revenu garanti qu’il assure à chacun sa vie durant, il restera la base d’une variété illimitée d’activités possibles, n’ayant ni rationalité ni but économique»4*.

Avec une telle anticipation, il n’est pas étonnant que ce philosophe, écologiste et syndicaliste, militant à la CFDT (Confédération française démocratique du travail) ait dû publier sous le pseudonyme Michel Bosquet au cours des années quatre-vingt.

Au temps du travail humain, il fallait extorquer la plus-value de cette force de travail (hommes, femmes et enfants). La soumission du travail dominait la rationalité économique, puisqu’elle était la source du profit. Tel n’est plus le cas pour l’essentiel de l’activité économique. Le travail humain est devenu une variable secondaire dans l’équation de la loi de la valeur de la société technicienne. Le développement exponentiel de cette rationalité instrumentale marginalise le capital humain au cœur des sociétés développées. D’où, l’externalisation de la main-d’œuvre qui s’accompagne de la fluidité des capitaux. De plus, la logique spéculative relègue l’être humain comme une ressource inutile, voire une nuisance.

 En même temps, nous sommes de plus en plus envahis par des «intervenants sociaux», indicateurs de la perte d’autonomie des personnes. Le revenu de citoyenneté, à l’inverse, c’est moins de banques alimentaires, moins de petits déjeuners scolaires pour les enfants affamés, moins de guignolées, de fondations, de restaurants du coeur, de refuges… Ce revenu universel laisse grande ouverte la porte pour une participation accrue à la vie citoyenne.

 Les discours sur la dette, la productivité, les compressions, la cote de crédit, la hausse des frais de service, les alarmes aux déficits… toute cette dramatisation constitue une vaste manipulation idéologique, pendant que des profits astronomiques, dus justement à l’augmentation de la productivité et à la spéculation, s’expatrient dans les paradis fiscaux sous le couvert des banques. Pourtant, dans ce contexte, dit d’austérité, il reste des trillions pour les armements et des centaines de milliards pour faire la guerre!

 Le revenu de citoyenneté, comme programme, est repris de part et d’autre du sceptre politique, de la gauche à la droite avec plus ou moins de détermination. Schématiquement, la vision conservatrice y voit une bonne stratégie pour une diminution radicale de la machine administrative, par l’extrême simplification de sa mise en œuvre et satisfait ainsi les partisans du « moins d’État » (vision de l’École de Chicago, des néoconservateurs et des « lucioles » au Québec). La vision progressiste y trouve l’assurance d’une plus grande autonomie des citoyens. De fait, les slogans *«Déficit zéro»* et *«Pauvreté zéro»* condensent à eux seuls la véritable opposition idéologique sur la question**.** De nombreux partis politiques dans le monde ont intégré le revenu de citoyenneté dans leur programme.

Plusieurs expérimentations sont implantées dans le monde (voir le dossier : « Une utopie à portée de main. Imaginer un revenu pour tous » *Le Monde diplomatique*, mai 2013, p.17-21).

\*

\* \*

 Un régime de retraite universel couplé au revenu de citoyenneté n’est que la généralisation des programmes universels, tels que les allocations familiales, l’assurance maladie, la pension de vieillesse, ainsi que l’assurance chômage, qui n’en est plus une ! Le revenu du travail ainsi que les rétributions des caisses de retraite complémentaire s'additionnent à ces deux régimes. Il revient finalement aux règles de la fiscalité d'établir un équilibre de justice sociale.

Les projections des processus de redistribution de la richesse, faites par Philippe Van Parijs, intégrés à la fiscalité, équivalent à un régime fiscal conventionnel, tel qu’il existe. Avec une différence majeure, ceux-ci sont inconditionnels, ce qui n’empêche pas leur accentuation vers une plus grande équité fiscale 6.

Une réforme fiscale globale intégrant un régime universel de retraite et le revenu de citoyenneté universel est la plus grande innovation que les gouvernements auront à assumer pour contenir les révoltes populaires des indignés, des bonnets rouges, des carrés rouges… aujourd’hui, gilets jaunes et des retraités, et demain, des insurgés !

 **Notes**

1) Extrait de la préface à l’édition numérisée : L’école *à temps partagé et le partage du travail,* Québec, PUL, troisième tirage, 1999. ***Les Classiques de Sciences sociales,*** Chicoutimi, 2014.

2) AI, Robotics, and the Future of Jobs, Pew Reseach Center, ([www.pewinternet.org/2014/08/06/future-of-jobs](http://www.pewinternet.org/2014/08/06/future-of-jobs))

3) Bernard, Michel et Michel Chartrand, *Manifeste pour un revenu de citoyenneté,* Les éditions du Renouveau québécois, Montréal, 1999.

4) Massot, Alain, Un revenu de citoyenneté pour les Haïtiens, Cyberpress, 28 janvier 2010.

5) Gorz, André, *Les Chemins du Paradis. L’agonie du capital*, Paris, Galilée, 1983, p. 90.

6)([basicincome.com](file:///Users/alainmassot/Desktop/basicincome.com))([http://biencanada.wordpress.com](http://biencanada.wordpress.com/)). B.I.E.N. est représenté par un réseau national dans 17 pays.

**Alain Massot**

**Professue retraité**

**Université laval**

**Québec**

Québec, le 22 février 2020